

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

5^{ème} Open FIDE et les 5 Tournois fermés du Lille Métropole Chess

Article 1 : Présentation

L'association **Lille Métropole Chess** (LMC) organise le 5^{ème} Open FIDE et 5 tournois fermés

les samedi 12 et dimanche 13 avril 2025
9 rue de la Halle - Salle Camelot - 59800 Lille

Ces 6 Tournois se dérouleront en 5 rondes à la cadence 1 heure + 30 sec/coup

Les résultats sont comptabilisés pour le classement standard FIDE de mai 2025.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé
- Être licencié A pour la saison 2024-2025 à la F.F.E (La licence ne pourra pas être prise sur place) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.
- Aucune réestimation ultérieure ne sera effectuée.
- Un joueur ayant falsifié des documents ou ayant déclaré intentionnellement un faux classement sera exclu du tournoi.

Article 2 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale D'Échecs (FIDE).

Précision : Le classement pris en compte pour les appariements et pour le classement est le elo standard Fide.

En cas d'absence de celui-ci, l'arbitre considère que le joueur est non classé.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront pointé et se seront acquittés de leur inscription.

Forfait : Toutes les pendules seront lancées au début de chaque ronde, si un joueur est absent il sera déclaré forfait dès lors que le temps disponible sur sa pendule sera de moins de 30 minutes. En l'absence d'explication valable de sa part, il sera éliminé du tournoi.

Erreur : Les joueurs ont la responsabilité de vérifier leurs résultats, toute erreur de score devra être signalée à l'arbitre avant la fin de la ronde suivante sous peine d'être maintenue pour le classement final.

Article 3 : Horaires

Samedi 12 avril	Pointage : 9h-9h30
	Ronde n°1 : 10h
	Ronde n°2 : 14h
Dimanche 13 avril	Ronde n°3 : 17h
	Ronde n°4 : 10h
	Ronde n°5 : 14h
	Remise de prix : 17h

En fonction du déroulement du tournoi, il est envisageable que la remise des prix soit avancée.

Article 4 : Prix et inscriptions

Adultes : 20€	Jeunes : 20€
---------------	--------------

En cas d'annulation de participation avant le 4 avril 23.59, l'inscription est totalement remboursée, sur demande. Après le 4 avril 23.59, elle n'est plus remboursée.

Répartition des Prix : Les prix seront non cumulables.

Les prix sont attribués à la place.

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

Article 5 : Déroulement du tournoi

Les joueurs sont classés par ordre Elo décroissant et divisés ensuite en 5 groupes de 6 joueurs. L'Elo pris en compte est celui de la dernière liste Elo Fide publiée.

Les participants classés après la 31^{ème} place incluse jouent dans l'Open.

Si deux joueurs (ou plus) ayant le même classement Elo doivent ne pas jouer dans le même tournoi pour respecter les groupes de 6 ; c'est un tirage au sort qui déterminera le tournoi auquel ils appartiennent.

Chaque tournoi compte 5 rondes.

La cadence est de 1h + 30sec/coup pour toute la partie.

La notation des coups est obligatoire durant toute la partie.

Aucun BYE n'est possible que ce soit dans l'Open ou dans les tournois fermés.

Pour les tournois fermés, appariement au système Toutes rondes ; Berger. Pour l'open, appariement au système Suisse ; Standard.

Le tirage au sort des numéros d'appariements sera effectué dans chaque tournoi fermé par l'arbitre, après la fin du pointage (9h30).

Il n'y a aucune protection de club ni de famille pour la constitution des tournois.

Article 6 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante :

Buchholz tronqué puis Performance pour l'Open.

Pour les Tournois Toutes Rondes, les départages utilisés sont : Le Sonnenborn Berger puis le Koya et enfin la Performance

Article 7 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être éteints. La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique allumé ou éteint. Il est de plus strictement interdit de sortir de la zone de jeu avec un appareil électronique si votre partie est en cours.

Il est strictement interdit de fumer ou vapoter dans la salle de jeu.

Une attention particulière sera portée au respect du lieu de jeu et tout acte de dégradation, qu'il soit volontaire ou non, sera sanctionné de l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 8 : Fin de Partie

Les joueurs sont tenus de replacer les pièces de l'échiquier sur lequel ils ont joué à la fin de la partie pour faciliter le déroulement des rondes suivantes.

Les résultats sont à annoncer à la table de marque par les deux joueurs. Dans le cas où un résultat erroné a été enregistré, si le signalement intervient avant la fin de la prochaine ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. S'il intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement ELO du joueur.

Article 9 : Nullité par Accord Mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Pour pouvoir faire nul par accord mutuel, il faut jouer au moins 10 coups.

Article 10 : Dispositifs de contrôle

Contrôle anti-dopage :

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

Contrôle anti-triche :

Tout joueur soupçonné de tricherie devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits de tricherie sont avérés.

Article 11 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Oriane SOUBIROU (AFO1)

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

Arbitre Principal

Oriane SOUBIROU

L'organisateur

Sylvain DUVAL